



Inscriptions **2021** scolaires **2022**

Inscriptions en école du Lundi 18 janvier au Mercredi 31 mars 2021

L'inscription à l'école est obligatoire pour :

- ▶ **Les futur.e.s petites sections** : enfants nés jusqu'au 31 décembre 2018
- ▶ **Les futur.e.s CP** : enfants nés jusqu'au 31 décembre 2015 (y compris ceux.celles fréquentant déjà une école maternelle)
- ▶ Les nouveaux arrivants ou nouveaux inscrits en école publique.

Les inscriptions ont lieu du lundi 18 janvier au mercredi 31 mars 2021 :

- ▶ Sur place auprès du Service Education et Temps de l'enfant, aux horaires habituels d'ouverture (sous réserve de la situation sanitaire)
- ▶ Par mail avec envoi des pièces justificatives : education@leslilas.fr

Les élèves sont inscrit.e.s dans leur école de secteur par ordre d'arrivée jusqu'à concurrence des places disponibles, en vertu des seuils fixés par l'Education Nationale. Au-delà, une scolarisation dans une autre école sera proposée.

Documents requis (originaux ou scan des originaux) :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé : page des vaccins
- Attestation de la CAF à la même adresse
- Pièce d'identité du responsable légal
- 2 justificatifs de domicile aux Lilas :
 - dernier avis d'imposition ou taxe foncière ou taxe d'habitation (ou attestation de changement d'adresse émanant des impôts)
 - quittance de loyer institutionnelle, facture d'énergie ou attestation de moins de 3 mois, acte notarié définitif

*Des pièces complémentaires peuvent être demandées pour les parents séparés ou familles hébergées.
Se renseigner en amont auprès du Service Education.*

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12H et 13h45-17h - Jeudi : 13h45 – 19h